

Hiver 2017

NouvellesCSQ

Publication officielle de la Centrale des syndicats du Québec

UN MAGAZINE
100 % VERT

Autochtones

UN SYSTÈME SCOLAIRE À RÉINVENTER

L'apocalypse
n'a pas eu lieu

L'école sous
mauvaise influence



facebook.com/lacsq

Postpublications: N° de convention 40068962

VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ

... VERS DES ÉCONOMIES ALLANT
JUSQU'À 30%* SUR VOS
ASSURANCES AUTO ET HABITATION



DES ÉCONOMIES ET DES TARIFS DE GROUPE EXCLUSIFS

Nous avons votre satisfaction à cœur, et cela se traduit par notre service de qualité reconnu, notre processus d'indemnisation rapide et sans tracas, et nos tarifs de groupe non offerts au grand public.

Des économies, des protections flexibles et un engagement de longue date à vous satisfaire pleinement – quoi de plus intéressant !

Demandez une soumission et économisez !

▶ 1 888 476-8737

▶ csq.lapersonnelle.com



Les
protections
RésAut 
Assurances auto, habitation et entreprise



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.

Journée plein air avec les chevaux

OUVERT À L'ANNÉE - INSTALLATIONS INTÉRIEURES



ÉCOLE
D'ÉQUITATION
MILLE CENT UN

Sécurité :
Animateurs
spécialisés

DIANE AUTHIER, PDG École d'équitation 1101
Propriétaire-Entraîneur, accrédité par :

- Fédération équestre du Québec
- Canada Hippique
- Diplômée Cadre Noir de Saumur (France)
- Attestations de randonnées : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize
- Certification Emploi-Québec

Excellence reconnue de l'École d'équitation 1101 par les organismes :

- Équi-Qualité
- Tourisme Québec
- Québec à cheval
- Association des camps certifiés du Québec

Réservation et information : 450 796-5993

ecoledeequitation1101.com | info@ecoledeequitation1101.com
1101, Grand Rang, La Présentation (Québec) J0H 1B0

CSQ Mot de la rédaction



DES SYSTÈMES SCOLAIRES EN QUESTIONNEMENT

Le décrochage scolaire des jeunes du Nord est sans commune mesure avec la réalité du Sud. Quant aux raisons qui expliquent ce fait, elles sont multiples et complexes. *Nouvelles CSQ* a rencontré deux enseignantes autochtones, lors de leur passage au Forum social mondial, en août dernier. Leur propos est sans équivoque : un virage majeur doit s'opérer dans le système scolaire des Autochtones afin d'assurer la préservation de la langue, de la culture et des connaissances ancestrales. Des propos qui font réfléchir.

Le magazine se penche également sur une autre question fondamentale : l'école doit-elle simplement préparer les jeunes et les adultes en formation à réussir leurs examens ou doit-elle les outiller afin de leur permettre de réussir leur vie? Alors que certaines commissions scolaires encouragent le personnel enseignant à cibler les notions à transmettre en fonction des examens, cette question est plus pertinente que jamais.

Plusieurs autres sujets sont au menu de cette édition, dont le 20^e anniversaire de la Loi sur l'équité salariale, qui a été souligné le 21 novembre dernier. Non seulement la grande bataille du salaire égal pour un travail équivalent a mené à l'adoption de cette loi importante, mais elle a aussi marqué un tournant dans notre société. *Nouvelles CSQ* s'est entretenu avec Louise Chabot pour retracer le fil de cette victoire majeure pour les femmes et l'ensemble de notre société.

Bonne lecture!

CATHERINE GAUTHIER RÉDACTRICE EN CHEF



Pour nous écrire nouvellescsg@lacsq.org

6	ENJEU	22	PETITE ENFANCE
UNE ÉCOLE MALADE DE TROP VOULOIR PERFORMER		CPE : VERS UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE	
8	DOSSIER CONSULTATIONS	25	FEMMES
LA FUTURE POLITIQUE DEVRA REMPORTEUR UN GÉMEAUX		UN MODÈLE D'ÉGALITÉ	
10	LA PETITE ENFANCE SOUS LA LOUPE	26	SOCIÉTÉ
11 POUR UN QUÉBEC FORT DE SON RÉSEAU COLLÉGIAL		« L'APOCALYPSE » N'A PAS EU LIEU	
13	DROIT DU TRAVAIL	29	FRANÇAIS IMPECCABLE
LA COUR SUPRÊME DONNE RAISON AUX ENSEIGNANTS		CES MOTS QU'ON N'ENSEIGNE PAS	
15	RÉSEAU SCOLAIRE		
« L'ÉCOLE PUBLIQUE EST VICTIME D'UN DOUBLE DISCOURS »			
16	FAIRE LA DIFFÉRENCE DANS LA VIE DES ÉLÈVES		
17	À LA UNE		
AUTOCHTONES : UN SYSTÈME SCOLAIRE À RÉINVENTER			
18	ÉDUCATION		
CONSEILLER EN ORIENTATION : UNE PROFESSION EN ÉVOLUTION			
21	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
SANGRIA ET CELLULAIRE : LA BELLE VIE DES ÉTUDIANTS?			



Nouvelles CSQ Volume 37, No. 2 Publication de la Centrale des syndicats du Québec, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : nouvellescsq@lacsq.org / Directrice des communications Marjolaine Perreault / Rédactrice en chef Catherine Gauthier / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Martine Lauzon, Suzy Bélanger / Publicité Jacques Fleurent • 514 355-2103 fleurent.jacques@csq.qc.net / Photographes Clément Allard, François Beaugard, Martin Cayouette, Martin Girard, François Laliberté, Éric Laroche, Stéphane Lemire, Maryse-Cléro Nobrega, Pascal Rathé, Joanne Watson, iStockphoto / Retouches photo Yves Vaillancourt / Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 1497-5157 / La CSQ sur le Web lacsq.org / Abonnement Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@csq.qc.net / Postpublications No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.



NCSQ 1617-095 Hiver 2017



À lire sans remords

Aucun arbre coupé

Les fibres du papier proviennent exclusivement des bacs de récupération.

Presque mangeable

Les encres sont 100 % végétales, solubles dans l'eau et ne contiennent aucun solvant. Le papier est fabriqué selon un procédé sans chlore.

Énergie verte

L'énergie utilisée pour fabriquer ce papier est un biogaz issu de la décomposition des déchets d'un site d'enfouissement, acheminé directement à l'usine par conduits souterrains.

Il semble que nous aurons droit à du changement en ce début d'année à Québec. Les rumeurs persistantes de discours inaugural et de remaniement ministériel font penser que Philippe Couillard souhaite redorer son image en adoptant un nouveau ton aux lendemains d'élections complémentaires décevantes pour son équipe.



Photo François Beuregard

Rappelons-nous qu'il semblait déjà vouloir amorcer un changement avec un automne qui fut chargé en consultations. Mais la question demeure : posera-t-il des gestes qui iront dans le même sens que ses paroles?

Car, comprenons-nous bien, ce n'est pas parce qu'il entend, qu'il écoute. Nous mesurerons donc l'amplitude de sa bonne foi à la lumière des gestes qu'il posera en éducation – de la petite enfance à l'université –, de même qu'en santé et services sociaux. Dans tous les cas, il nous trouvera sur son chemin pour lui rappeler le gros bon sens.

L'austérité libérale fait encore mal. Le gouvernement doit rapidement poser des actions qui redonneront un véritable souffle à nos services publics durement touchés. N'oublions pas qu'en décembre dernier, tout juste avant les élections partielles, il s'est targué d'avoir engrangé des surplus de 1,7 milliards.

C'est scandaleux. Ces surplus n'ont-ils pas été dégagés après qu'il ait imposé des coupes irresponsables, voire outrageantes, au nom de la sacro-sainte idéologie néolibérale? N'a-t-il pas fait le choix délibéré de fragiliser gravement nos services publics alors qu'il n'y avait pas péril en la demeure? D'autres choix étaient possibles et nous n'avons jamais manqué une occasion de le lui rappeler. Nous lui avons proposé plusieurs solutions aux plans fiscal, politique et économique.

En 2017, espérons qu'il aura enfin la sagesse de faire les bons choix pour que notre société puisse progresser vers une plus grande justice sociale. De notre côté, nous ne baisserons pas les bras. Souvenons-nous que nos luttes d'hier ont permis d'instaurer des lois plus justes, pensons à l'équité salariale. Nos luttes d'aujourd'hui et de demain permettront à coup sûr de façonner une société plus égalitaire.

Avec cette nouvelle année qui s'amorce, souhaitons-nous la fin réelle de l'austérité. Nous méritons mieux, notre société mérite mieux. Je compte sur vous pour que nous poursuivions ensemble notre grande mobilisation afin de faire bouger le gouvernement Couillard. ■

LOUISE CHABOT PRÉSIDENTE

UNE ÉCOLE MALADE DE TROP VOULOIR PERFORMER

L'école doit-elle préparer les élèves à réussir leur vie ou leurs examens? Cette question est plus pertinente que jamais.

NATHALIE CHABOT
CONSEILLÈRE CSQ
SÉBASTIEN BOUCHARD
CONSEILLER FSE-CSQ

Sous prétexte de rendre l'école plus efficace pour augmenter la réussite des élèves, certaines commissions scolaires encouragent le personnel enseignant à cibler les notions à enseigner à leurs élèves en fonction des questions qui leur seront soumises lors des examens.

Voilà une illustration éclatante des graves dérives que peut entraîner la vision comptable de l'éducation, introduite dans nos écoles depuis près de quinze ans. L'enjeu, qui a été dénoncé par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), a fait grand bruit à la suite de l'article paru dans le journal *Le Soleil*¹.



UNE CHANCE EN OR DE PROPULSER VOTRE PROJET EVB

PARTICIPEZ À LA VENTE DE LOTO VOYAGES 2017-2018
ET PERMETTEZ À VOTRE ÉCOLE D'ENTAMER UN TOUT NOUVEAU PÉRIPLE!

Pour chaque billet vendu par votre établissement,
50 \$ vous seront retournés pour la réalisation
d'un projet de développement durable.

Depuis 2013, la Fondation Monique-Fitz-Back a remis plus de 50 000 \$ à 14 établissements scolaires qui ont participé à sa vente de Loto Voyages.



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
DÈS MAINTENANT POUR EN PROFITER!

BENOÎT MERCILLE
Directeur général
Fondation Monique-Fitz-Back
418 523-8585 poste 225
bmercille@fondationmf.ca



PERSONNEL ENSEIGNANT SOUS PRESSION

Les enseignantes et enseignants sont bien placés pour constater l'hypocrisie de ce discours. « Ce que nous appréhendions se confirme. Nous recevons de plus en plus d'informations selon lesquelles nos membres sont questionnés relativement aux résultats de leurs élèves. Malheureusement, trop souvent, la réalité de la classe n'est pas prise en compte, et le personnel enseignant subit des pressions pour que les notes s'améliorent », affirme Brigitte Bilodeau².

« En tenant un discours faisant référence à des recherches probantes, on tente de standardiser les méthodes d'enseignement en laissant sous-entendre qu'en n'y adhérant pas, le personnel enseignant manquerait de professionnalisme. Si les enseignantes et enseignants doivent être informés des résultats de la recherche, il leur revient de déterminer les approches pédagogiques les plus appropriées au contexte de leur classe », poursuit-elle.



Brigitte Bilodeau



Benoit Houle

UNE VISION INCOMPLÈTE DE L'ÉDUCATION

Cette mouvance fait peser un poids indu à la fois sur les élèves et sur le personnel. En plus d'être soumis à une forte pression pour réussir, les élèves se voient privés d'aspects importants de leur éducation.

« Cela porte atteinte à l'autonomie professionnelle du personnel enseignant et réduit l'enseignement à l'atteinte de résultats statistiques. Je crois qu'il est faux de prétendre que tout doit reposer sur nos épaules; nous devons aussi avoir les moyens nécessaires pour faire réussir nos jeunes », poursuit Benoit Houle³.

Il précise que cette vision de l'éducation place dans l'ombre des variables déterminantes de la réussite sur lesquelles le personnel scolaire n'a aucune prise, comme la pauvreté, la composition de la classe et les services disponibles pour soutenir les élèves ayant des difficultés.

DES PRATIQUES À ABOLIR

« Les effets indésirables produits par cette volonté de tout chiffrer sont bel et bien réels. Il est plus que temps de faire un examen de conscience collectif à ce sujet. Quel objectif voulons-nous poursuivre? Préparer les élèves à réussir des examens ou les préparer à réussir leur vie? », questionne-t-il.

Le ministre de l'Éducation dit souhaiter agir pour changer notre rapport à l'évaluation⁴. Pourtant, les changements apportés au projet éducatif, qui intègre maintenant des cibles et des indicateurs, ne peuvent qu'aggraver le problème.

« À l'heure où le ministre Proulx prétend vouloir donner un nouvel élan à notre réseau d'éducation, nous devons continuer de faire entendre notre message : ce n'est pas en consolidant la vision comptable de l'éducation au sein des établissements que nous offrirons une éducation de qualité à nos jeunes et à nos adultes en formation. Le ministre doit envoyer des directives claires aux commissions scolaires afin de faire cesser ces pratiques », conclut Sylvie Théberge⁵. ■



Sylvie Théberge

1 CLOUTIER, Patricia (2016). « La réussite avant la matière. Des commissions scolaires suggèrent aux professeurs d'axer l'enseignement sur la préparation des examens », *Le Soleil*, vol. 120, n° 339 (8 décembre), p. 3.

2 Brigitte Bilodeau est présidente du Syndicat de l'enseignement de la Chaudière (SEC-CSQ).

3 Benoit Houle est président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE-CSQ).

4 CLOUTIER, Patricia (2016). « Le ministre de l'Éducation veut revoir sa politique d'évaluation », *Le Soleil*, [En ligne] (8 décembre). [lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/2016/08/01-5049363-le-ministre-de-leducation-veut-revoir-sa-politique-devaluation.php].

5 Sylvie Théberge est première vice-présidente de la FSE-CSQ.

CONSULTATION SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LA FUTURE POLITIQUE DEVRA REMPORTEUR UN GÉMEAU

Aucun scénario de série B ne sera accepté. La future politique en éducation devra être efficace et répondre aux vrais enjeux.

NATHALIE CHABOT
CONSEILLÈRE CSQ

L'éducation a été à l'avant-scène l'automne dernier. La consultation du ministre Proulx, bien qu'imparfaite, aura été une occasion de mettre de l'avant nos propositions pour assurer la réussite éducative.

Ajout de ressources professionnelles et de soutien en services directs aux élèves, composition des classes, importance d'agir tôt pour prévenir les difficultés, virage important pour mieux répondre à la réalité autochtone, accessibilité et qualité des services à la petite enfance : autant de sujets essentiels qui ont attiré l'attention lors des différentes consultations régionales.



En décembre dernier, la CSQ et ses fédérations de l'éducation et de la petite enfance ont participé à la consultation nationale en éducation. De gauche à droite : Éric Pronovost (FPSS-CSQ), Josée Scalabrini (FSE-CSQ), Johanne Pomerleau (FPPE-CSQ), Louise Chabot (CSQ), Lucie Lefebvre (FIEPQ-CSQ) et Stéphane Lapointe (FPEP-CSQ).

Photo Clément Allard

Photo Pascal Rattiné

CINQ GRANDES PRIORITÉS

Cette démarche consultative – que nous avons réclamée durant de nombreuses années – mènera à une politique sur la réussite éducative au cours de l'année 2017. L'opération a été une occasion privilégiée de faire valoir nos cinq grandes propositions, ancrées dans la notion de l'égalité des chances, et enracinées dans l'expérience et les connaissances du personnel de l'éducation.

- La politique sur la réussite éducative doit être soutenue par des politiques sociales permettant d'améliorer les conditions de vie des enfants, des jeunes et des adultes en formation.
- En plus de conditions de vie favorables à la réussite, il faut offrir les meilleures conditions d'apprentissage possible. Une formation de base riche permettant à toutes et tous de s'épanouir et de participer pleinement à la société, des mesures pour soutenir la réussite des plus vulnérables, disponibles tôt dans leur cheminement et aussi longtemps qu'elles et ils en ont besoin, font partie des orientations essentielles à privilégier.
- L'amélioration des conditions d'apprentissage va de pair avec l'amélioration des conditions d'exercice du personnel. Que l'on parle d'éclatement des tâches, de surcharge de travail ou de précarité d'emploi, il s'agit de problèmes auxquels il faut trouver des solutions concrètes. Pour offrir une éducation de qualité, on ne peut faire l'économie de mesures favorisant l'attraction, l'insertion professionnelle et le maintien en emploi.



Photo Pascal Rathé

- Trop souvent sous-estimé, le travail réalisé quotidiennement par le personnel de l'éducation doit être reconnu et valorisé. Il est grand temps d'agir pour faire connaître davantage ce travail, tout comme la grande diversité des services offerts, et cela, en mettant de l'avant une vision positive.
- Enfin, il est plus que temps d'agir pour mettre fin à des pratiques qui stimulent la concurrence entre les établissements d'enseignement et déséquilibrent la composition des classes et des écoles. Les conséquences qui en découlent vont à l'encontre de l'objectif de favoriser la réussite du plus grand nombre, la persévérance et l'égalité des chances en éducation. Il est urgent d'agir. Nous attendons du ministre qu'il pose des gestes concrets pour garantir une plus grande mixité sociale et scolaire au sein des classes et des établissements.



UNE VISION, PAS UN CLIP

Nous pourrions juger du sérieux de cette consultation à la lumière des décisions qui seront prises par le ministre. Nos attentes sont grandes.

La nouvelle politique sur la réussite éducative devra se déployer rapidement en un plan d'action concret et être accompagnée des ressources nécessaires et suffisantes pour permettre aux principaux acteurs de l'éducation de jouer leur rôle pleinement et d'accompagner efficacement les élèves vers une telle réussite.

Il est grand temps de redonner au réseau de l'éducation l'élan dont il a besoin après des années de sous-financement. ■

LA PETITE ENFANCE SOUS LA LOUPE

*Les dernières années ont apporté
leur lot de chamboulements en petite enfance.*

CHRISTOPHER YOUNG CONSEILLER FIPEQ-CSQ

« Entre la modulation des frais de garde, la multiplication des garderies privées et les compressions à répétition, on se retrouve avec un réseau très différent de ce qui était prévu au départ », explique Valérie Grenon¹.

UNE GRANDE CONSULTATION PUBLIQUE

Vingt ans après l'adoption de la politique familiale du Québec, la Commission sur l'éducation à la petite enfance a amorcé une vaste tournée de consultation, en octobre dernier, afin de voir où nous en sommes, mais surtout, comment améliorer nos services de garde.

Pilotée par l'Institut du Nouveau Monde, la Commission a ratissé le Québec avant de tenir, au début décembre, de grandes consultations nationales à Montréal auxquelles la CSQ et la FIPEQ-CSQ ont pris part. Un sommet final est prévu en mai 2017, au cours duquel les recommandations seront présentées.

« S'il y a une chose qui est claire, c'est que les Québécois aiment leur réseau de la petite enfance et veulent le voir s'épanouir. Ils veulent le meilleur pour nos tout-petits, et le meilleur, il se trouve dans les services de garde publics », ajoute-t-elle.

¹ Valérie Grenon est vice-présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ).

« Partout, nos membres – qu'elles soient responsables de services de garde en milieu familial régis et subventionnés ou intervenantes en centre de la petite enfance (CPE) – se sont adressées aux commissaires pour défendre une vision d'avenir qui passe, notamment, par un retour à l'universalité des frais de garde et la fin du développement tous azimuts du privé. »



Valérie Grenon et Louise Chabot, lors du lancement de la Commission sur l'éducation à la petite enfance

Photo François Beuregard

SE RAPPELER LES RÊVES D'HIER

« En 1997, quand la politique familiale a été adoptée, un des rêves, c'était un réseau public universel de services de garde. Malheureusement, en cours de route, le gouvernement a choisi de prioriser le développement de garderies privées, à la qualité inégale, plutôt que de donner au milieu familial public et aux CPE les ressources nécessaires pour servir tous les enfants du Québec. Il est temps de changer de cap et de revenir à ce rêve », conclut Valérie Grenon. ■

POUR UN QUÉBEC FORT DE SON RÉSEAU COLLÉGIAL

Une plus grande accessibilité aux études supérieures, oui.
Une flexibilité tous azimuts des cégeps, non.

GABRIEL DANIS CONSEILLER CSQ

Les récentes consultations du gouvernement à propos de la création d'un Conseil des collèges et d'un Conseil des universités devraient se traduire en projets de loi à l'hiver 2017. *Nouvelles CSQ* a rencontré Mario Beauchemin¹ à propos de ces enjeux et des modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC).

LE CONSEIL DES COLLÈGES DU QUÉBEC

« On assiste, depuis une vingtaine d'années, à un effritement de la notion du réseau collégial et à une compétition accrue entre établissements pour les mêmes étudiantes et étudiants. Dans ce contexte, la création d'un Conseil des collèges du Québec, qui serait un lieu d'analyse et de réflexion, ne peut qu'être prometteuse et que contribuer à accroître la cohésion, la complémentarité et la collaboration entre les cégeps », explique-t-il

LES PIÈGES DE L'ASSURANCE QUALITÉ

Mario Beauchemin relève toutefois une ombre au tableau : le gouvernement souhaite que ce conseil intègre la mission de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

« S'il est essentiel d'évaluer la qualité des activités et de l'environnement éducatifs dans les cégeps, il est aussi pertinent de se questionner sur l'efficacité des mécanismes actuels et d'éviter les pièges de l'assurance qualité, qui se traduisent trop souvent en outils de contrôle interne utilisés par les directions des cégeps. »

DES MODIFICATIONS AU RREC

Quant aux sept modifications au RREC, proposées par le gouvernement, certaines sont souhaitables selon lui, notamment celles permettant une plus grande accessibilité aux études collégiales et à la formation continue.

« Toutefois, pour que ces mesures fonctionnent, il faudra des investissements dans les cours de mise à niveau, les mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences, ainsi que dans l'ajout de ressources professionnelles et de soutien. À l'opposé, les propositions visant une plus grande flexibilité institutionnelle des collèges risquent de brimer la mobilité étudiante et d'affaiblir la notion de réseau collégial », poursuit-il.

LE CONSEIL DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Enfin, Mario Beauchemin rappelle que, depuis quelques années déjà, la CSQ réclame la création d'une instance intermédiaire entre les universités et le ministère de l'Enseignement supérieur.

« La mobilisation étudiante du printemps 2012 aura eu le mérite d'illustrer l'opacité du financement et des activités universitaires. Le Conseil des universités sera bien accueilli s'il se concentre sur une mission d'analyse et de recherche, et que sa composition reflète l'ensemble de la communauté universitaire », conclut-il. ■



Photo Maryse-Cléro Nobrega

Mario Beauchemin

¹ Troisième vice-président de la CSQ.

« JE ME SOUVIENS » DE L'AUSTÉRITÉ

Le gouvernement est en mode consultation. On pourrait presque croire à une amélioration du fonctionnement démocratique du Québec... Or, impossible d'oublier l'autoritarisme avec lequel il a imposé ses mesures d'austérité, jamais dévoilées lors des élections.

PIERRE AVIGNON CONSEILLER FEC-CSQ

Impossible également d'oublier la coupe de 19 millions de dollars qu'a subi le réseau collégial public en 2015-2016. En tenant compte de l'inflation, l'évolution famélique des budgets alloués a induit concrètement, depuis 2014, une diminution des ressources (voir tableau).

Dépenses¹ pour l'enseignement collégial public (en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Cégeps	1 808	1 769	1 799
Variation annuelle	0,63 %	-2,13 %	1,67 %

Source : SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (2016). Budget de dépenses 2016-2017, Renseignements supplémentaires.

DES RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES IMPORTANTES

Les effets de ces décisions politiques – souvent présentées à tort comme des obligations économiques – ont été documentés, notamment par l'Institut de recherche en économie contemporaine. Cette dernière a évalué que, depuis 2015, le financement des services aux étudiants a diminué de 13,8 %.

Il en ressort qu'en plus des augmentations de frais afférents, les horaires d'accès aux bibliothèques et les services spécialisés ont été, par exemple, fortement touchés.

« Les compressions ont été marquées par la précipitation et un autoritarisme outrancier. La précipitation a notamment reçu l'appui d'élus opportunistes, impatientes de se procurer une marge de manœuvre financière afin de pouvoir réduire les impôts et accélérer les dépenses tout juste avant l'élection de 2018². »



Photo François Beauregard

Par ailleurs, rappelons qu'en privant ces cégeps du financement public, c'est toute une communauté qui est privée de retombées économiques importantes.

VERS UN RÉINVESTISSEMENT?

Au-delà de l'intérêt que peut constituer la création d'un Conseil des collèges, toutes réflexions sur l'avenir de l'enseignement collégial doivent prendre en considération l'effet de ces coupes budgétaires.

Bien sûr, on nous rappellera que la ministre David a annoncé une augmentation des sommes allouées aux cégeps pour 2016-2017..., mais nous ne sommes même pas au niveau de financement de la rentrée 2014!

Un véritable réinvestissement est donc nécessaire. Il deviendra possible grâce à une démocratisation plus approfondie de nos institutions publiques. ■

¹ Dépenses réelles corrigées pour l'inflation. Ces données ne tiennent pas compte de la mise à jour budgétaire d'octobre 2016.

² AUBRY, Jean-Pierre, François DELORME et Pierre FORTIN (2016). « Politique budgétaire du gouvernement Couillard : une économie et des services publics fragilisés », *Le Devoir* (10 septembre).

La Cour suprême donne raison au personnel enseignant

Un gouvernement peut-il annuler, du jour au lendemain, des sections complètes des conventions collectives, comme les ratios maître-élèves?

NATHALIE LÉGER AVOCATE CSQ

La Cour suprême du Canada a entendu, en novembre dernier, une cause opposant la British Columbia Teachers' Federation (BCTF) et la Colombie-Britannique. Elle a rendu une décision¹ sur le banc, en l'espace de quelques minutes (ce qui est rarissime!) en statuant qu'un gouvernement ne peut pas annuler unilatéralement des pans entiers des conventions collectives négociées – sous prétexte qu'ils sont liés à des politiques publiques – pour les soumettre à un processus démocratique, soit une consultation précédant un projet de loi.

Ce jugement est important pour les droits du personnel enseignant, mais aussi de l'ensemble des employées et employés du secteur public au Canada. Il confirme également que les conditions d'apprentissage des élèves sont intimement liées aux conditions de travail des maîtres.

PETITE HISTOIRE D'UNE CAUSE IMPORTANTE

En 2002, la Colombie-Britannique annule des dizaines d'articles des conventions collectives de l'éducation et de la santé. La bataille syndicale s'amorce. En 2007, la Cour suprême rend une décision très importante : elle reconnaît que la liberté d'association protège le

droit à un véritable processus de négociation collective.

Malgré cela, le gouvernement refuse de négocier. En 2011, un arbitre accorde un an au gouvernement pour adopter une nouvelle loi. Or, ce dernier persiste et signe : pas question de négocier les sujets en litige. Il décide alors de remplacer la négociation par une consultation prélegislative où le syndicat sera uniquement entendu. Quant aux autres sujets de la convention collective, ils sont négociés en parallèle.

Puis, en 2012, il adopte une loi similaire à celle déclarée inconstitutionnelle en 2011. Cette fois, les sujets en litige ne peuvent être négociés, mais seulement pour la durée de la convention collective et non de manière indéfinie. En 2013, la Cour supérieure déclare la consultation insuffisante, et juge que la nouvelle loi est inconstitutionnelle et porte atteinte à la dignité et à l'autonomie du personnel enseignant.

Toutefois, la Cour d'appel infirme la décision en insistant sur le fait que les questions visées (ratio maître-élèves, etc.) relèvent des politiques publiques et, de ce fait, que le droit à la négociation collective est moindre. La Cour suprême a mis fin à cette longue bataille en tranchant en faveur de la BCTF.



Photo iStock

Diane McDonald (BCTF) et Matthew Gapman (CSQ)

LA CSQ EST INTERVENUE DANS CETTE CAUSE

La CSQ est la seule organisation syndicale du Québec à avoir reçu l'autorisation d'intervenir devant la Cour suprême, en plus de six autres intervenants syndicaux canadiens et, bien entendu, de la BCTF. Cette victoire illustre bien la force de la solidarité syndicale. ■

¹ La décision a été rendue par sept juges contre deux.

NOUVELLE WEBSÉRIE PROF, MA FIERTÉ!

DES ÉQUIPES-ÉCOLES VEDETTES RECHERCHÉES

« Les profs sont comme des médecins. Chaque année, ils soignent des bobos, ils sauvent des vies à leur façon. »

MAXIME GARNEAU CONSEILLER FSE-CSQ

L'humoriste et comédien Pierre Hébert est le nouveau porte-parole de la campagne de valorisation de la profession enseignante Prof, ma fierté! de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

« Ma blonde est prof, et elle me parle d'école sans arrêt! C'était donc tout naturel pour moi de m'associer à *Prof, ma fierté!*, car je connais bien la réalité des enseignantes et enseignants », lance-t-il le sourire aux lèvres.

« Les profs font un travail extraordinaire, ce sont des passionnés. Ils ne comptent pas leurs heures de travail et grâce à eux, plein de petits miracles se produisent. Personnellement, je suis extrêmement fier de leur travail et, en tant que porte-parole de *Prof, ma fierté!*, mon but est de faire en sorte que tout le Québec le soit également. On va travailler fort pour y arriver! », poursuit-il.

UNE WEBSÉRIE DIFFUSÉE AU PRINTEMPS

Prof, ma fierté! est à la recherche d'équipes-écoles inspirées et inspirantes souhaitant faire parler d'elles en participant à la websérie, qui sera diffusée au printemps. L'initiative permettra de faire connaître le dévouement et la passion des enseignantes et enseignants de partout au Québec.

Celles et ceux qui souhaitent soumettre leur candidature trouveront tous les détails sur la page Facebook *Prof, ma fierté!*. On y découvre aussi plein de contenus exclusifs, notamment des photos, vidéos, anecdotes et statistiques amusantes sur la réalité des enseignantes et enseignants du Québec! ■

Psst!

Votre équipe-école a des idées géniales et réinvente les façons de faire?

Vous êtes fier de ses réalisations? Pour en savoir plus :

facebook.com/profmafierte.

« L'ÉCOLE PUBLIQUE EST VICTIME D'UN DOUBLE DISCOURS »

Privée de ses meilleurs éléments au profit de nombreux programmes sélectifs et de l'école privée, la classe ordinaire regroupe désormais les élèves les plus vulnérables dans des conditions moins propices à l'apprentissage.

MAXIME GARNEAU
CONSEILLER FSE-CSQ

« Lors de la consultation sur la réussite éducative, le ministère de l'Éducation a soumis plusieurs pistes de réflexion qui soulèvent des idées intéressantes. Cependant, la composition de la classe – dans le contexte actuel de concurrence – est un élément essentiel qui doit être au cœur du débat, si l'on souhaite des résultats réels et durables », estime Josée Scalabrini¹.

UN NUISIBLE DÉSÉQUILIBRE

« L'école publique est victime d'un double discours : les avantages tant vantés de l'inclusion et de la diversité valent pour intégrer des élèves vulnérables dans la classe ordinaire, mais pas pour y conserver les plus favorisés. En séparant ainsi les élèves en fonction de leur profil socioéconomique et



Josée Scalabrini

Photo Maryse-Cléro Nobrega

scolaire, on déséquilibre les écoles et les classes, ce qui nuit à notre système scolaire dans son ensemble », ajoute-t-elle.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES, UN RÉEL ENJEU

Fait intéressant, la littérature scientifique démontre que les résultats enviables des élèves du système privé sont notamment imputables à deux facteurs : leur profil socioéconomique plus favorable à la réussite et la présence dans leurs classes de plusieurs élèves dont les parents ont fait des études universitaires.

« La recherche a démontré que la mixité d'une classe favorise la réussite des plus faibles, sans nuire aux plus forts. Il faut réfléchir aux conséquences de la concurrence en éducation et agir pour préserver l'égalité des chances, qui est une valeur fondamentale de notre système », précise Josée Scalabrini.

LA CONFIANCE DU PUBLIC MINÉE

Dans son plus récent rapport, le Conseil supérieur de l'éducation en arrive à une conclusion similaire. La concurrence en éducation crée un cercle vicieux qui mine la confiance du public dans la classe ordinaire, en alimentant la perception que toutes les écoles ne se valent pas. ■

¹ Josée Scalabrini est présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

CONCIERGE DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE

FAIRE LA DIFFÉRENCE DANS LA VIE DES ÉLÈVES

« Je n'ai pas de belles histoires à raconter sur mon cheminement scolaire, mais depuis que je travaille dans une école, j'en ai d'incroyables à raconter. Je m'implique dans tout parce que je fais partie de l'école. »

MARTIN CAYOUCETTE CONSEILLER FPSS-CSQ

Robert Blais est concierge à l'École secondaire internationale du Phare et travaille à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke depuis 31 ans. « J'aime vraiment mon travail. Je vois la pension arriver et je n'ai pas très hâte. »

Selon lui, les qualités d'un concierge, c'est d'abord d'aimer les gens et d'être positif. « Je suis la première personne qui entre dans l'école. Si tu entres et que tu es de mauvaise humeur, tu transmets ça à l'élève. Pour moi, c'est très important de toujours être de bonne humeur et de rire le plus souvent possible. »

L'IMPORTANCE DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

Il est particulièrement fier d'avoir réussi à décaper tous les planchers de l'école en un court délai. D'ailleurs, ils brillent, du corridor aux salles de classe en passant par les bureaux. Le défi était grand, car il ne travaille à cette école que depuis trois ans et demi.

« C'est la première fois que je suis chargé d'une école secondaire. J'avais déjà travaillé dans des écoles primaires et secondaires, mais en être chargé, ce n'est pas la même chose. C'est aussi tisser des liens avec les autres concierges et apporter des changements sans bousculer personne, tout en visant constamment l'efficacité du travail d'équipe. »

CONTRIBUER AU CHANGEMENT

Son lien avec les élèves est au cœur de son travail : « Je ne suis jamais en opposition avec les élèves. Il y a toujours une façon de leur parler, même lorsque je dois leur dire qu'ils font



Robert Blais

quelque chose de mal. Pour moi, c'est essentiel et cela se ressent dans le respect de la propreté de l'école. »

Robert Blais a également contribué à des projets pédagogiques, notamment lors de la réalisation d'un immense signe de paix dans la cour extérieure.

« Ça m'a touché qu'une étudiante vienne me demander de l'aide. Elle m'a impliqué tout au long de son travail. À la fin, ses parents m'ont souligné à quel point mes encouragements et mon aide avaient permis à leur fille de s'accomplir. Faire une différence dans la vie des élèves, c'est ça ma paie! » ■

Plaidoyer pour une importante réforme scolaire

Photo François Beuregard



Ulaayu Pilurttut et Ida Faries

« Le savoir
autochtone doit
être la base
de notre
éducation. »

NICOLE DE SÈVE
COLLABORATION

Ida Faries et Ulaayu Pilurttut¹ plaident pour une très grande réforme du système scolaire des peuples autochtones, enracinée dans la préservation de la langue, de la culture et des connaissances ancestrales.

« Le décrochage scolaire des Cris et Inuits atteignait 85,2 % en 2009-2010, comparativement à 17,4 % dans le reste du Québec », souligne Ida Faries, enseignante en anglais en 6^e année à l'école Waapinichikush de Chisasibi.

Si les raisons d'un tel décrochage sont multiples – elle rappelle les effets de la Loi sur les Indiens, des anciens pensionnats autochtones, de l'absence ou de la désuétude des infrastructures et des logements dans les communautés –, une autre raison explique aussi ce taux alarmant.

« Plusieurs études le confirment : le système éducatif n'est pas approprié, notamment les livres, les programmes, et le calendrier scolaire qui ne permet pas vraiment de pratiquer les activités traditionnelles. Il est essentiel que les élèves puissent apprendre leur histoire, leur culture afin d'être fiers de qui ils sont et fiers de leurs ancêtres », précise-t-elle.

Une opinion partagée par Ulaayu Pilurttut. Elle enseigne l'Inuktitut aux enfants de 3^e année à l'école Pitakallak de Kuujuaq. Ses parents ne parlaient ni l'anglais ni le français. Elle a choisi l'enseignement parce qu'elle voulait transmettre la tradition orale apprise de ses parents et rallumer chez les jeunes la fierté d'être Inuits.

« Notre langue, c'est ce que nous sommes. En préservant notre langue, nous conservons notre identité. Il y a tellement de langues sur cette planète, la nôtre en est une. Nous ne pouvons pas la perdre », dit-elle.

Ulaayu Pilurttut caresse un rêve : « Les Inuits devraient avoir leur propre gouvernement, utiliser l'inuktitut comme langue d'enseignement ainsi qu'édicter leurs règlements et calendrier scolaires. C'est important pour la réussite des jeunes. »

Pour sa part, Ida Faries souhaite la mise en place d'une éducation biculturelle. « Les autochtones doivent pouvoir réviser le curriculum scolaire en retenant ce qui est nécessaire du curriculum québécois et en accordant une large part à l'enseignement de notre langue, de notre histoire et de nos savoirs ancestraux. C'est essentiel », conclut-elle. ■

¹ Ida Faries et Ulaayu Pilurttut sont membres de l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ).

UNE PROFESSION EN ÉVOLUTION

Les changements en éducation et dans le monde du travail exercent de fortes pressions sur la profession de conseiller en orientation.

FRANÇOIS BEAUREGARD COLLABORATION

En novembre, la Semaine québécoise de l'orientation s'est déroulée sous le thème Bâtir sa confiance, croire en ses forces! À cette occasion, *Nouvelles CSQ* a rencontré Julie Therrien¹ et Tania Milani², conseillères en orientation, afin de faire le point sur les enjeux et les défis de ce service essentiel.

D'HIER À AUJOURD'HUI

La fonction d'orienteur – comme on l'appelait autrefois – consistait principalement à appairer les intérêts et les compétences des jeunes avec le profil d'un métier ou d'une profession.

Aujourd'hui, si cet aspect du travail demeure, le travail des conseillères et conseillers en orientation s'est complexifié. L'approche-conseil s'est imposée, et la dimension psychologique de la relation avec l'élève ou l'étudiante ou l'étudiant revêt maintenant une grande importance. L'action de ces professionnelles et professionnels vise davantage à guider les jeunes dans un processus menant au choix de carrière, plutôt qu'à

la seule décision d'une profession. Ces compétences acquises par ces derniers leur seront ensuite utiles tout au long de leur vie.

DES ÉLÈVES QUI SE CHERCHENT...

Julie Therrien travaille à la Commission scolaire des Samares depuis dix ans. Elle rappelle qu'une démarche d'orientation scolaire favorise le développement identitaire et donne un sens aux apprentissages.

« Les élèves qui fonctionnent bien traversent presque tous une période de maturation des choix vocationnels au cours de laquelle ils ont besoin d'accompagnement. Le choix de carrière est un processus continu tout au long de l'adolescence et il se poursuit souvent à l'âge adulte. »

UNE NOUVELLE RÉALITÉ AU COLLÉGIAL

Du côté du collégial, la profession est en pleine évolution en raison de l'augmentation de la diplomation d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : « La clientèle émergente présente de nouveaux besoins et nécessite des conseils adaptés à ses handicaps, à ses difficultés ou à sa situation personnelle », explique Tania Milani, qui travaille au cégep de Sherbrooke.



Photos François Beauregard

Tania Milani

« Les étudiantes et étudiants immigrants font aussi des choix selon des critères souvent différents, ce qui nécessite une ouverture aux autres cultures. De plus,

¹ Julie Therrien est membre du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de Laurentides-Lanaudière (SPPELL-CSQ).

² Tania Milani est membre du Syndicat du personnel professionnel du Collège de Sherbrooke (SPPCS-CSQ).

l'offre de programmes au collégial et à l'université s'est grandement diversifiée pour répondre aux besoins du marché du travail. Cela exige une constante mise à jour de nos connaissances », poursuit-elle.

LA PRESSION DE LA COTE R

Tania Milani souligne également le fait que les étudiantes et étudiants sont de plus en plus soucieux de leur performance, le contingentement dans plusieurs programmes collégial ou universitaire générant son lot d'anxiété.

« Si vous réussissez un cours avec une faible note, votre cote R va s'en ressentir, puisqu'elle demeure tatouée à jamais dans vos résultats scolaires. Cette contrainte force un grand nombre de jeunes à user de stratégie et à s'inscrire dans un programme moins contingenté pour changer de parcours par la suite », déplore-t-elle.

DES SERVICES ESSENTIELS

Il existe un lien direct entre le manque de motivation, l'absence d'objectifs de carrière clairement identifiés et l'abandon des études, d'où l'importance d'assurer une offre suffisante de services.

« Nous faisons des interventions cliniques individuelles, de l'orientation générale en classe et une foule

d'activités, allant des journées portes ouvertes à l'organisation de conférences, en passant par la participation aux plans d'intervention en équipe multidisciplinaire. Tout ça, en plus des tâches administratives imposées », souligne Julie Therrien.



Julie Therrien

À l'école secondaire Thérèse-Martin, un élève peut attendre deux semaines, parfois plus, pour la rencontrer, et cela, dans une école pourtant mieux pourvue que d'autres en service d'orientation... « Il m'arrive aussi de recevoir des élèves "en urgence", en plus d'en rencontrer, deux midis par semaine,

lors des rencontres sans rendez-vous », poursuit-elle.

Au cégep de Sherbrooke, où Tania Milani travaille depuis huit ans, le service d'orientation compte quatre personnes à temps plein et trois surnuméraires à temps partiel pour répondre aux besoins de près de 6 000 étudiantes et étudiants.

« Pour obtenir une consultation individuelle, il faut attendre environ deux semaines. Par contre, le cégep offre un service sans rendez-vous pour répondre aux demandes les plus urgentes, identifier les besoins et fournir l'information de base », précise-t-elle.

UNE ACTION PRIMORDIALE

Ce qui passionne le plus ces deux conseillères en orientation? Aider les jeunes à découvrir toutes les possibilités qui s'offrent à eux en les

amenant à identifier les compétences qu'ils ne parviennent pas toujours à nommer. Pour Julie Therrien et Tania Milani, cela ne fait aucun doute : il est primordial de les outiller afin qu'ils se fassent confiance, tout au long de leur vie, dans les réflexions et les choix qu'ils auront à faire. ■

Inspire le mouvement

DU 24 AU 28 AVRIL 2017

Des événements partout au Québec, en plus d'un camp destiné à notre relève!

Pour en savoir plus, releve.lacsq.org

SEMINE RELEVÉ SYNDICALE 2017

CSQ

Quelles priorités pour l'orientation?

L'approche orientante est l'affaire de tout le monde, mais n'est la responsabilité de personne.

MARIE-ÈVE QUIRION CONSEILLÈRE FPPE-CSQ

Dans le réseau scolaire, 84 % des professionnelles et professionnels de l'orientation considèrent que leur pratique est en crise¹. Ce chiffre fait écho aux recherches de Simon Viviers, professeur à l'Université Laval, qui dénote une souffrance identitaire de métier chez les conseillères et conseillers d'orientation du réseau scolaire.

MULTIPLICATION DES MANDATS

Le personnel professionnel déplore la confusion de rôle causée par l'approche orientante et la multiplication des tâches administratives exigées dans le contexte de la gestion axée sur les résultats, particulièrement dans l'atteinte des cibles de performance liées à la diplomation, à la qualification et à la persévérance scolaire.

En tentant de répondre à ces demandes tout en poursuivant leurs tâches de *counseling* auprès des élèves – l'aspect le plus important du travail pour 92 % d'entre eux¹ –, toutes et tous sont surchargés, et un grand nombre s'épuise.

RECONNAITRE LE TRAVAIL EN RELATION D'AIDE

Les conseillères et conseillers d'orientation constatent que les besoins d'accompagnement des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (et de leurs parents) en matière d'orientation scolaire et professionnelle se multiplient, de même que les situations d'élèves souffrant d'anxiété liée à la performance ou à la prise de décision. Ce qui génère, depuis quelques années, une augmentation significative de rencontres de *counseling*.

En dépit de cette situation, leur expertise en matière de relations d'aide et de santé mentale demeure incomprise. Ces professionnelles et professionnels doivent constamment réexpliquer leur rôle et la nature de leur intervention, et plusieurs directions exercent même des pressions pour réduire le temps dédié au *counseling*. Par exemple, des directions demandent de « régler » le cas d'un élève en une seule rencontre, peu importe la problématique. Une situation déplorable.

AGIR POUR VALORISER L'ORIENTATION

Dans une perspective de renouveau syndical, la FPPE-CSQ s'est dotée d'un plan d'action. Pour en savoir plus, visitez le site fppe.qc.ca/action_pro/action.html. Un dossier à suivre... ■

¹ Selon un sondage de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), auquel 42 % de ses conseillères et conseillers d'orientation, de formation scolaire et d'information scolaire et professionnelle ont répondu.

DÉCOUVERTE DE LA CAPITALE DU CANADA

Tout un lieu de rassemblement

Une ressource pédagogique gratuite pour les cours de sciences sociales et d'histoire, de la 5^e année au secondaire II.

Les Leçons et Les Activités explorent :

- l'identité et la culture canadienne ainsi que les symboles qui s'y rattachent
- le gouvernement, la citoyenneté et la démocratie
- des histoires et célébrations canadiennes de même que les héros du Canada

Recherchez la ressource dans votre école ou téléchargez une copie en suivant ce lien :

www.canada.ca/Rassemblement

Ressource créée et distribuée pour le ministère du Patrimoine canadien.



SANGRIA ET CELLULAIRE : LA BELLE VIE DES ÉTUDIANTS?

Le pamphlétaire Richard Martineau avait surpris, lors du printemps érable, des étudiants grévistes attablés à une terrasse d'Outremont. L'aspect caricatural de sa montée de lait en avait fait sourire, voire en avait choqué, plus d'un.

GABRIEL DANIS CONSEILLER CSQ

Il existe une diversité impressionnante de conditions de vie et d'études au collégial et à l'université. Méconnue, cette réalité saute rapidement aux yeux lorsque l'on rencontre Roxanne Dupuis¹. Sur une population d'environ 6000 étudiantes et étudiants au Collège John Abbott, plus de 800 participent au programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec.

« Les gens ont une conception très homogène de la population étudiante collégiale. Elle comprend beaucoup de jeunes qui sortent du secondaire et habitent encore chez leurs parents. Mais ces jeunes côtoient aussi des étudiants adultes, des mères de famille monoparentale, des immigrants récents ou des jeunes en rupture complète avec leur famille immédiate », illustre la responsable de l'aide financière aux études.



Photo Joanne Watson

Roxanne Dupuis

J'AI FAIM, MADAME...

Incapable de boucler leurs fins de mois, d'acheter leurs livres ou de manger à leur faim, certaines et certains aboutissent dans son bureau en pleine crise. « Plusieurs sont surpris d'apprendre que je gère aussi une petite banque alimentaire et que, chaque année, des paniers de Noël sont des-

tinés à plusieurs étudiants du collège », poursuit-elle.

Des cartes d'épicerie, des bons pour la librairie du collège ou des laissez-passer mensuels pour le transport en commun : Roxanne Dupuis attribue selon les besoins ces aides de dernier recours à certains étudiants et étudiantes, grâce à l'appui de la Fondation du Cégep John Abbott. « Pour y avoir droit, les étudiants doivent toutefois être inscrits au programme de prêts et bourses du gouvernement; c'est un incontournable », précise-t-elle.

DES SERVICES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Avec la volonté récente du gouvernement de créer un Conseil des collèges et un Conseil des universités, on aborde beaucoup les notions d'assurance qualité de l'enseignement supérieur. En parlant avec Roxanne Dupuis, on comprend que la notion de qualité de l'éducation ne peut se résumer aux taux de diplomation.

Pour nous, la qualité réfère aussi à l'environnement d'études, aux services aux étudiants et aux conditions d'exercice du personnel. La différence que fait Roxanne Dupuis – tout comme bon nombre d'employés de soutien dans les cégeps – dans la vie de plusieurs étudiantes et étudiants en est la plus belle illustration. ■

¹ Roxanne Dupuis est vice-présidente externe de l'Association du personnel de soutien administratif du Collège John Abbott (CSQ), affiliée à la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ).

CPE : VERS UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

L'issue des négociations nationales s'annonce cruciale pour l'avenir du réseau québécois des CPE.

CHRISTOPHER YOUNG CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Après plusieurs mois d'attente, les négociations nationales pour une nouvelle convention collective pour le personnel des centres de la petite enfance (CPE), membres de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ), ont finalement débuté en 2016.

Pour les 2 300 intervenantes, le contexte économique et politique difficile dans le réseau des CPE depuis plusieurs mois donne une importance toute particulière à ces pourparlers.

Parmi les demandes de la FIPEQ-CSQ, on trouve des hausses salariales suivant la moyenne provinciale, une contribution plus équitable du gouvernement au régime d'assurance collective, l'introduction du retour progressif au travail à la suite d'une invalidité ainsi qu'une période de préparation appropriée aux objectifs pédagogiques de chaque CPE.

Afin de continuer d'offrir des services pédagogiques de qualité assurant un développement optimal aux tout-petits du Québec, les intervenantes réclament également une augmentation substantielle des ressources destinées aux enfants ayant des besoins particuliers.

Pour souligner leur attachement aux enfants, au réseau de la petite enfance et à leurs conditions de travail, les intervenantes en CPE portent fièrement depuis le mois d'août des lacets aux couleurs de la FIPEQ-CSQ.

La Fédération espère que les parents de partout au Québec joindront leurs voix à celles de ses membres pour réclamer le respect de celles qui s'occupent de nos enfants. ■

RÉGIME DE RETRAITE DES ÉDUCATRICES EN CPE

UN NOUVEAU PORTAIL WEB À DÉCOUVRIR

MARTIN BELHUMEUR CONSEILLER CSQ

Il y a du nouveau du côté du régime de retraite des 2 400 éducatrices en CPE, membres de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ). Elles ont désormais accès, par Internet, à leur dossier personnel. En s'inscrivant sur le site rrcpegq.avantagesendirect.com, elles peuvent également obtenir les formulaires du régime, consulter le simulateur des dates et des montants de retraite, et plus encore. Rappelons que le Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées conventionnées du Québec est administré par la firme Morneau Shepell.

LA SYNDICALISATION, UN VENT DE MODERNISATION

Des faibles salaires et de la mauvaise gestion pédagogique : le personnel enseignant de l'Académie Ibn Sina en a eu assez.

FRANÇOIS BEAUREGARD COLLABORATION

« Notre ancien directeur pouvait entrer dans notre classe sans autre avertissement et porter des jugements sur notre travail, c'était inacceptable. De plus, il était impossible de discuter des sanctions prises à l'encontre d'un collègue. La rémunération ne constituait donc pas l'unique malaise, la gestion pédagogique devait aussi être améliorée », explique Abdenour Deguiche¹.

UNE SYNDICALISATION RÉUSSIE

En juillet 2016, les 28 enseignantes et enseignants de l'établissement ont adhéré à la Fédération du personnel

de l'enseignement privé (FPEP-CSQ). Abdenour Deguiche se réjouit de l'issue de cette démarche d'affiliation syndicale qui, l'espère-t-il, conduira à une amélioration des conditions de travail et à une plus grande transparence dans la gestion de l'établissement regroupant des élèves du primaire et du secondaire.

« Le président de la FPEP-CSQ et les conseillères et conseillers de la Centrale nous ont permis de faire un succès de cette démarche de syndicalisation. Ils nous ont rencontrés les soirs et les fins de semaine pour nous permettre d'atteindre notre objectif.

Nous avons grandement apprécié leur disponibilité. Notre comité de négociation devrait déposer notre demande syndicale en janvier 2017, et nous espérons signer notre première convention avant la fin de l'année », ajoute-t-il.

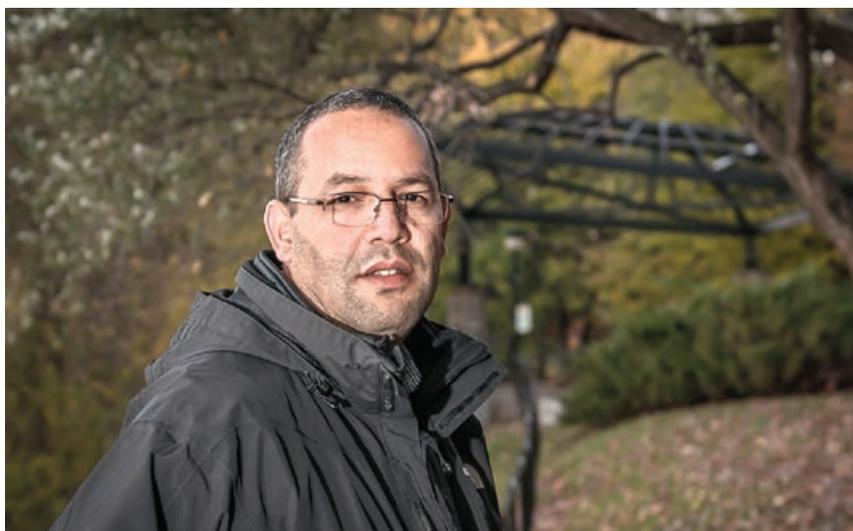
VERS UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE

Avec la syndicalisation, il souffle un vent de modernisation marqué par une plus grande transparence dans la gestion pédagogique de l'établissement. Aujourd'hui, la nouvelle direction adopte une autre approche, misant sur l'aide et l'accompagnement plutôt que sur la surveillance et la contrainte. En outre, un conseil d'administration a été élu démocratiquement.

« Le respect mutuel, à tous les niveaux hiérarchiques, est essentiel pour obtenir un climat de travail favorable à l'épanouissement des personnes et, ultimement, à la réussite scolaire des élèves. J'espère que la syndicalisation nous conduira progressivement dans cette direction », conclut-il. ■

¹ Abdenour Deguiche est président de l'Association du personnel enseignant de l'Académie Ibn Sina.

Photo François Beauregard



Abdenour Deguiche

ABOLITION DES
FRAIS ACCESSOIRES

UN PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIÈRE?

Si l'abolition des frais accessoires de santé représente une bonne nouvelle, la lutte est loin d'être terminée.

LISE GOULET CONSEILLÈRE CSQ

Sonia Éthier est catégorique : l'abolition des frais accessoires ne doit, d'aucune façon, entraîner une réduction de l'offre de services assurés par l'État, d'autres formes de tarification ou davantage de privatisation.

175 MILLIONS DE PROCÉDURES SONT RÉALISÉES, CHAQUE ANNÉE, DANS LES LABORATOIRES MÉDICAUX.

Or, la décision du gouvernement d'autoriser la tarification pour le transport des échantillons biologiques est très préoccupante, car l'accès à ces services médicaux est essentiel et doit être assuré par l'État.

« Soixante-dix pour cent des diagnostics sont établis à partir des résultats de tests de laboratoire. Les montants avancés peuvent sembler minimes (15 dollars pour le transport d'échantillons sanguins et 5 dollars pour tout autre échantillon), mais, dans les faits, ils constituent une barrière économique. Or, aucune pratique de facturation ne devrait limiter l'accès aux soins ou être source d'iniquités », explique la vice-présidente de la CSQ.

DES RECOMMANDATIONS ADRESSÉES AU MINISTÈRE

Dans l'avis qu'elle a présenté au gouvernement, la CSQ a émis trois recommandations essentielles pour garantir l'intégrité de notre système public de santé.

« Le gouvernement doit tout d'abord retirer du projet de règlement¹ l'exception en matière de frais de transport des échantillons biologiques. Il doit aussi s'assurer qu'aucune pratique de facturation ne limite, directement ou indirectement, l'accès aux soins médicalement requis. C'est fondamental! Enfin, il doit mener, sans tarder, un débat public sur le financement des cliniques », conclut-elle. ■

Un projet de règlement, des préoccupations majeures

- ☛ Le nombre croissant de prélèvements réalisés hors des centres hospitaliers dont le transport pourrait faire l'objet d'une tarification.
- ☛ La hausse éventuelle des coûts de transport d'échantillons liés au déploiement du projet **Optilab** visant la centralisation des laboratoires médicaux dans onze régions du Québec.
- ☛ Les menaces de fermeture de certaines cliniques qui exigent des mesures financières compensatoires.
- ☛ L'apparition de nouvelles formes de tarifications, dont des frais pour le transport de prélèvements gynécologiques (test PAP), un service qui était gratuit il y a à peine quelques mois.

¹ Projet de règlement abolissant les frais accessoires liés à la dispensation des services assurés et régissant les frais de transport des échantillons biologiques.

UN MODÈLE D'ÉGALITÉ

Une fédération de la CSQ a pris les grands moyens afin d'avoir un conseil exécutif à l'image du nombre de femmes et d'hommes qu'elle représente.

CATHERINE GAUTHIER RÉDACTRICE EN CHEF

Le virage entrepris par la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) n'est pas banal : lors de son congrès, en juin 2016, elle a modifié ses statuts afin d'instaurer un mécanisme visant à accroître le nombre de femmes élues à son conseil exécutif.

Pour y arriver, les congressistes procèdent d'abord à l'élection de la présidence et de la trésorerie. Puis, ils sont invités à élire en bloc les quatre personnes qu'ils désirent nommer aux postes de la vice-présidence, en donnant préséance aux femmes sur trois d'entre eux.

« Notre comité de la condition des femmes a été très actif pour faire mûrir cette décision. Il faut savoir que 52 % de nos membres sont des femmes. Il nous apparaissait important d'avoir un conseil exécutif à l'image de cette réalité. Or, nous n'avions jamais franchi la barre des deux femmes élues. Aujourd'hui, notre conseil exécutif compte trois femmes et trois hommes », explique Silvie Lemelin¹.

UN VIRAGE, ÉTAPE PAR ÉTAPE

Elle rappelle que, à partir de 2010, le Comité de la condition des femmes (CCF) a mené des travaux sur la parti-



Silvie Lemelin

cipation des femmes au sein de la Fédération et de ses syndicats. Au terme de cet exercice, la FEC-CSQ a adopté, en 2014, le Programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES) de la CSQ, qui propose plusieurs mesures de type renouveau syndical, comme des délibérations moins formelles. Puis, le CCF s'est attaqué à la représentativité du Conseil exécutif de la Fédération.

« Lors du congrès de 2010, deux des quatre postes à la vice-présidence ont été réservés aux femmes. Ce fut une première victoire. Toutefois, nous avons constaté que les femmes avaient tendance à se présenter l'une contre l'autre, sur les postes réservés, alors que rien ne les empêchait de se présenter aux autres postes. C'est pour corriger cette situation et assurer une meilleure représentativité des femmes que nous avons franchi cette étape de plus en 2016 », explique-t-elle.

Parallèlement à cela, le Conseil fédéral de la FEC-CSQ a adopté une proposition invitant chacun de ses syndicats à se doter d'un PAES, ce qui permet d'instaurer, notamment, des mesures de conciliation famille-travail-militantisme.

« Je suis très fière du chemin que nous avons parcouru. Notre CCF a vraiment changé notre fédération : il l'a modifiée, il l'a révolutionnée... et le mot n'est pas trop fort! », conclut-elle. ■

¹ Silvie Lemelin est vice-présidente de la FEC-CSQ.

Photos Guy Dionne



Conseil exécutif de la FEC-CSQ. De gauche à droite : Yves Daniel Garnier, Éric Denis, Silvie Lemelin, Lucie Piché, Sébastien Paradis et Micheline Rioux

20^e ANNIVERSAIRE DE LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

« L'APOCALYPSE » N'A PAS EU LIEU, BIEN AU CONTRAIRE

La bataille du salaire égal pour un travail équivalent a marqué un tournant dans notre société.

CATHERINE GAUTHIER RÉDACTRICE EN CHEF

« Pendant des décennies, le travail des femmes – tout comme leur contribution au développement économique et aux services publics – n'a pas été reconnu à sa juste valeur. Tout était prétexte pour maintenir leur exploitation, même la question de la rentabilité des entreprises et la capacité de payer de l'État. Or, rien n'expliquait l'écart salarial en leur défaveur, que ce soit les heures travaillées, la scolarisation ou l'expérience de travail, sauf la discrimination », rappelle Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

En 1975, le principe sous-jacent à l'équité salariale est inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. « Un an plus tard, notre congrès a adopté sa première recommandation portant sur l'équité salariale. Le Comité des femmes a par la suite été très actif sur cette question, faisant de cette revendication, de pair avec celle sur l'égalité en emploi, l'une de ses grandes batailles », poursuit-elle.

UNE LUTTE QUI PREND DE L'AMPLEUR

En 1989, la Coalition en faveur de l'équité salariale est entrée en scène. Elle était composée de la CSQ (alors la CEQ) et d'autres organisations syndicales, de même que de groupes de femmes. La lutte pour la reconnaissance de la juste valeur du travail féminin venait de s'intensifier.

« Les plaintes et les travaux de relativités salariales nous avaient permis d'obtenir une certaine reconnaissance de la

valeur du travail des femmes, mais sans que cela corrige la discrimination systémique faites à leur endroit. Nous en sommes donc venus à la conclusion que, sans une loi proactive en matière d'équité salariale, il était impensable de rectifier la situation. Cela a été notre cheval de bataille en coalition », rappelle Louise Chabot.

UNE IMPORTANTE ÉTAPE EST FRANCHIE

Après des années de luttes syndicales et féministes acharnées, Québec a adopté à l'unanimité la Loi sur l'équité salariale, le 21 novembre 1996. Bien qu'imparfaite, cette loi obligeait les employeurs comptant dix personnes salariées et plus, de même que le secteur public, à réaliser l'exercice et le maintien de l'équité salariale afin de rémunérer adéquatement les femmes et de corriger les écarts salariaux engendrés par la discrimination systémique fondée sur le sexe.

UNE SAGA JURIDIQUE S'AMORCE

Or, tout n'était pas réglé pour autant. Selon le chapitre IX de la loi, il était possible pour un employeur d'être exclu du processus s'il avait déjà réalisé un exercice d'équité salariale ou de relativité salariale. Et c'est exactement ce qu'ont invoqué, en 1999, le gouvernement et les grands employeurs du Québec. Toutefois, en 2004, la Cour supérieure leur a donné tort.

Photo Jean-François Leblanc

Deux ans plus tard, le gouvernement et les syndicats du secteur public ont finalement conclu une entente sur le programme de l'équité salariale, soit dix ans après l'adoption de la loi. Dans le secteur public, quelque 326 000 personnes, travaillant dans 140 catégories d'emplois à prédominance féminine, ont vu leur salaire bonifié de 6,3 % en moyenne, ce qui est très révélateur de l'ampleur de la discrimination qui existait.



UNE PRÉDICTION QUI NE S'EST PAS AVÉRÉE

« Vingt ans plus tard, force est de constater que l'apocalypse économique prédite par les ténors néolibéraux de l'époque n'a pas eu lieu. Au contraire! Les femmes et l'ensemble de notre société ont avancé grâce à l'équité salariale, et nous pouvons en être très fiers », ajoute Louise Chabot.

UN PROCESSUS EN CONSTANTE ÉVOLUTION

En 2009, la loi a été modifiée de façon notable, par l'introduction de dispositions obligeant les employeurs à s'assurer, tous les cinq ans, qu'ils ne recréent pas d'écart salarial discriminatoire envers les catégories d'emplois à prédominance féminine et qu'ils réalisent le maintien de l'équité salariale.

Également, le gouvernement s'est engagé à réaliser, en 2019, le bilan de la mise en œuvre de la loi, après l'ajout de ces modifications. Pour la CSQ, la tâche qui sera accomplie par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) sera l'occasion de démontrer, une fois de plus, l'importance de conserver cette loi.

« Si beaucoup de chemin a été parcouru, l'équité n'est toutefois pas encore atteinte. De plus, le marché de l'emploi est en constante transformation. La complexification des tâches et la discrimination salariale basée sur le sexe nécessitent toujours une attention particulière », ajoute-t-elle.

UNE LUTTE INSCRITE DANS L'ADN DE LA CSQ

Louise Chabot rappelle que toutes les femmes devraient être protégées par la Loi sur l'équité salariale, peu importe le nombre de personnes à l'emploi d'une entreprise.

« Le droit à l'équité salariale est fondamental. Dès les années 30, il aura été le cheval de bataille de Laure Gaudreault, la fondatrice de notre centrale, qui a entrepris ce combat pour la juste reconnaissance de la valeur du travail des institutrices rurales. Cette grande lutte, elle fait donc partie de l'ADN de notre centrale. Et nous nous battons jusqu'au bout! », conclut-elle. ■

DES JEUNES TÉMOIGNENT

« S'engager en faveur d'une cause, c'est gratifiant, c'est le fun et ça aide à s'ouvrir sur le monde. Il ne faut pas avoir peur d'essayer : il faut foncer! »

DOMINIQUE BERNIER ET ÉRIC LAROCHE
CONSEILLERS EVB-CSQ

Daphné Trudel et Maude L'Écuyer sont étudiantes au secondaire. Elles ont participé à la Journée de l'engagement jeunesse (J.E.J) qui a eu lieu le 21 octobre dernier à Rouyn-Noranda. Nouvelles CSQ les a rencontrées.

NOUVELLES CSQ : QUELLE EST VOTRE APPRÉCIATION DE L'ÉVÈNEMENT?

Maude L'Écuyer : « J'ai trouvé ça encourageant. J'ai bien aimé l'idée de faire participer beaucoup les gens. J'ai aussi apprécié les projets, les kiosques, les activités et les idées qu'on pourrait mettre en pratique pour l'environnement. »

Daphné Trudel : « J'ai bien aimé ça. Il y a eu plein de défis, j'ai trouvé ça vraiment original. »

PLUSIEURS RAISONS DE S'ENGAGER ONT ÉTÉ ABORDÉES. Y A-T-IL UNE CAUSE QUI VOUS A TOUCHÉES PLUS PARTICULIÈREMENT?

Maude L'Écuyer : « L'injustice, surtout les classes sociales, le fait qu'il y a des privilèges que les gens ont et que d'autres n'ont pas. »



Maude L'Écuyer et Daphné Trudel

Photo Éric Laroche

Daphné Trudel : « La pauvreté, la famine, tout ce qui englobe ça. Aussi l'homophobie et le sexisme. Ces causes-là me touchent beaucoup. »

AVEZ-VOUS DES IDÉES DE PROJET D'ENGAGEMENT?

Maude L'Écuyer : « Le projet que nous avons fait à l'école, c'est d'utiliser la Journée mondiale de l'eau [comme prétexte] pour éliminer l'utilisation des bouteilles de plastique. »

Daphné Trudel : « J'aimerais essayer de contrer l'intimidation, l'homophobie et le sexisme en organisant une journée internationale du câlin, un kiosque à câlins à l'école. »

QU'EST-CE QUE ÇA VOUS APPORTE DE VOUS IMPLIQUER POUR UNE CAUSE?

Maude L'Écuyer : « Je me sens bien de faire ma part, de mettre mon petit grain de sel. Je trouve ça bien de faire attention à l'environnement. »

SI VOUS DEVIEZ RÉSUMER L'ÉVÈNEMENT EN TROIS MOTS, QUELS SERAIENT-ILS?

Maude L'Écuyer : « Encourageant, ça unit les personnes et gratifiant. »

Daphné Trudel : « Original, surprenant et solidarité. » ■

Une J.E.J pour vos élèves?

Les Journées de l'engagement jeunesse rassemblent des jeunes du secondaire pour leur présenter des raisons et des moyens pour s'engager en faveur de l'écologie, du pacifisme, de la solidarité et de la démocratie, en plus de leur offrir l'occasion d'amorcer un passage à l'action.

Ce projet de l'Alliance pour l'engagement jeunesse – formée des EVB-CSQ, d'Oxfam-Québec, d'Amnistie internationale et de la Fondation Monique-Fitz-Back – est réalisé par les comités EVB-CSQ régionaux, appuyé par plusieurs syndicats et partenaires. Pour plus d'information, visitez onsengage.org.

Ces mots qu'on n'enseigne pas

Des mots « imposteurs » réussissent parfois à nous leurrer.

MARTINE LAUZON RÉVISEURE LINGUISTIQUE CSQ

Ces mots, qui semblent tout à fait français autant par leur forme que par leur sonorité, ne sont pas mentionnés dans les dictionnaires ou leur emploi est critiqué. Ils sont souvent dérivés de l'anglais et ne servent à combler aucun vide dans le vocabulaire. Ils sont, pour ainsi dire, inutiles.

Parmi ces mots on trouve :

-  *Originer de*, auquel on peut facilement substituer *provenir de*, *émaner de*
-  *Questionnable*, que l'on ne doit pas préférer à *contestable*, *critiquable*, *discutable*, *douteux*, *incertain*
-  *Tentativement*, possédant plusieurs synonymes dont *provisoirement*, *expérimentalement*
-  *Extensionner*, qui signifie tout simplement « prolonger »
-  *Technicalité*, qui se remplace aisément par *considération* ou *détail d'ordre technique*, *formalité*, *subtilité*

Mais les plus répandus, à mon avis, sont certainement *sécurer* et *insécurer* auxquels on préférera respectivement *sécuritaire*, *solide*, *stable*, *en sureté* ou à *l'abri*, et *anxieux*, *inquiet*, *précaire*, *dangereux* ou *fragile*.

Ainsi, même si un mot a tout ce qu'il faut pour entrer dans le dictionnaire, encore faut-il qu'il enrichisse la langue. ■

LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

FÉLIX CAUCHY-CHAREST CONSEILLER CSQ

Depuis quelques mois, un comité de la Chambre des communes tient des consultations en vue d'une réforme du mode de scrutin...



Avec le mode actuel de scrutin majoritaire uninominal à un tour, tous les votes n'ont pas le même poids. En fait, certains ne comptent tout simplement pas.

Ce mode de scrutin permet même à un parti politique de prendre le pouvoir même s'il ne récolte qu'un tiers des voix!



Plusieurs politiciens l'ont critiqué par le passé.

« Cette élection sera la dernière où les Canadiennes et les Canadiens voteront dans le système actuel »
- Justin Trudeau, le soir de son élection comme premier ministre canadien.



Mais la magie du pouvoir a toujours opéré : une fois élus, ils sont devenus plus réticents à modifier un système qui leur a donné la victoire...

« En même temps... il faut que les Canadiennes et les Canadiens soient ouverts à ça... »
- Justin Trudeau, en entrevue le 19 octobre 2016




Et si l'on optait pour un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire ? Ça corrigerait les distorsions actuelles, ça permettrait de redynamiser la participation électorale et ça assurerait une représentation équitable des tendances de notre société tout en maintenant un poids politique pour les régions et le lien avec un député de circonscription.

 La CSQ défend une démocratie syndicale ouverte, transparente et participative. Elle adhère au Mouvement Démocratie Nouvelle.

 **MDN** MOUVEMENT DÉMOCRATIE NOUVELLE
POUR QUE CHAQUE VOIX COMPTE

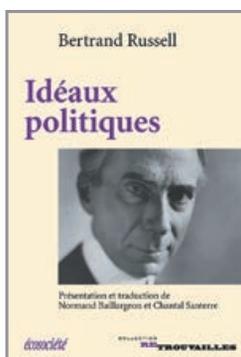


7 GÉNÉRATIONS

(TOMES 1 ET 2)

Les Éditions des Plaines

Cette bande dessinée de grande qualité, réalisée par l'auteur David A. Robertson et l'illustrateur Scott Henderson, raconte la saga d'une famille autochtone sur trois siècles et sept générations. Deux beaux livres pour mieux comprendre les peuples autochtones, leur histoire et la douleur qu'ils portent malgré eux.



IDÉAUX POLITIQUES

Les Éditions Écosociété

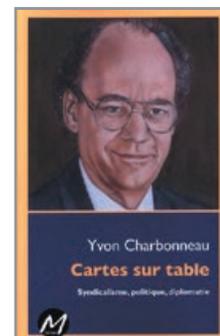
Présenté pour la première fois en français, cet ouvrage de Bertrand Russell a d'abord été publié lors de la Première Guerre mondiale. Le philosophe et mathématicien y soutient la nécessité d'un changement complet de notre mode de fonctionnement, opposant les impulsions créatrices aux impulsions de possession et prônant la victoire des premières sur les secondes. Le propos demeure actuel et enrichit notre réflexion sur un monde plus juste.

CARTES SUR TABLE

M éditeur

Dans son autobiographie, Yvon Charbonneau retrace de larges pans, souvent méconnus, de notre histoire, et ce, de la Révolution tranquille aux années 2000. Président de notre organisation (1970-1976 et 1982-1988), son parcours aura été marqué par des affrontements avec le gouvernement, mais aussi par un renforcement des forces syndicales autour du principe commun d'une plus grande justice sociale.

En sa mémoire, la CSQ a nommé un lieu important de son édifice de Québec, soit le Centre de documentation et d'archives Yvon-Charbonneau.



La Personnelle +
Les protections RésAut CSQ =
 la bonne combinaison pour vos
 besoins en assurances auto,
 habitation et entreprise

Votre syndicat a choisi les avantages de La Personnelle. Découvrez pourquoi **98%[†]** de nos clients renouvellent leur contrat année après année.



Demandez une soumission et comparez

1 888 476-8737
csq.lapersonnelle.com



Assureur choisi par la CSQ

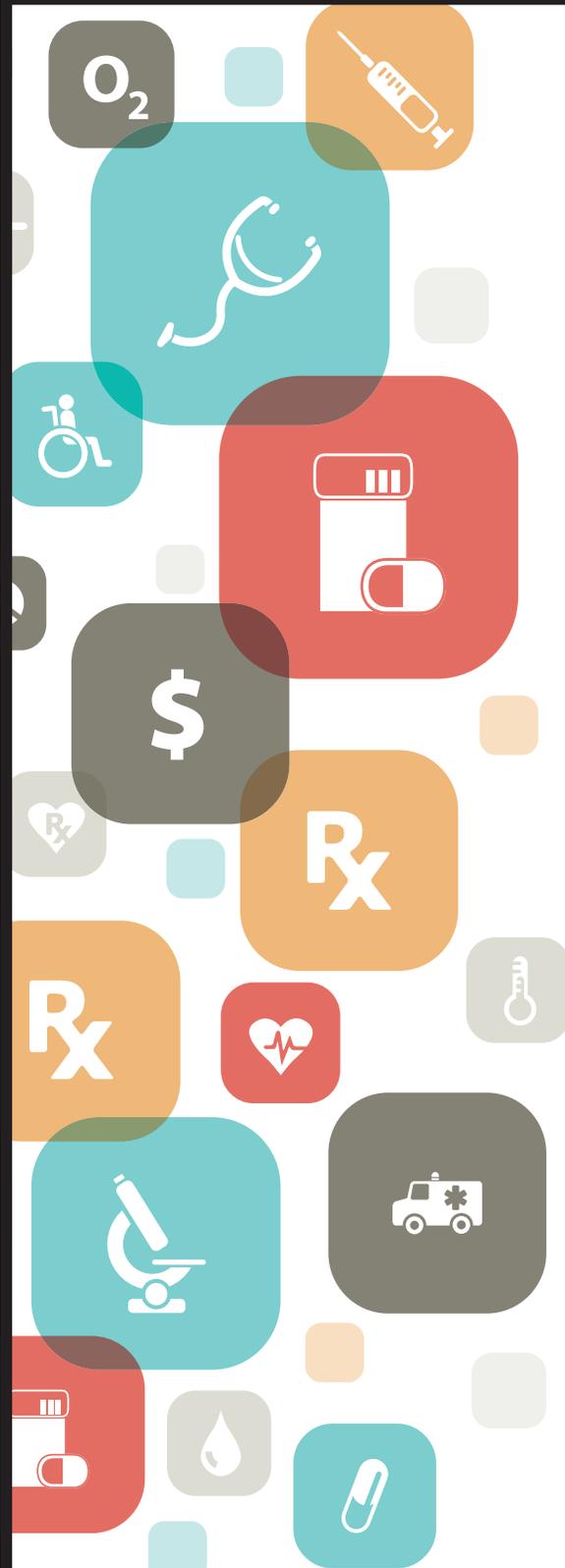


laPersonnelle

La bonne combinaison.

[†] Source : Rapport de suivi de groupe, septembre 2015.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.



**BIEN INFORMÉ
ET EN SANTÉ!**

**OPTEZ POUR LA
VERSION GÉNÉRIQUE
DE VOTRE MÉDICAMENT!**

*Vous réaliserez des économies
tout en profitant des mêmes
normes de qualité et de pureté
que le médicament d'origine.*

Pour en savoir plus :
ssq.ca/generiques

SSQ Groupe
financier

Les valeurs à la bonne place



LEVER EMPLOIS PARTENAIRE

LA CSQ, FIÈRE PARTENAIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ!

Pour plus d'information sur le protocole CSQ - Fonds, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur – CSQ au 1 800 361-5017.

